

Projet Pédagogique

Natur'anim basket camp 81



Comité du TARN de Basket-Ball
2023

SOMMAIRE

Descriptif du séjour.

- 1. La base de Razisse**
- 2. L'organisateur**
- 3. Le public**
- 4. La durée et dates du séjour.**
- 5. Activités proposées.**
- 6. Matériels**
- 7. L'équipe d'animation**

Projet éducatif

- 1. Finalité éducatives**
- 2. Objectifs éducatifs**

Fonctionnement

- 1. L'accueil**
- 2. L'emploi du temps**
- 3. La vie du camp**
 - 1. Le petit déjeuner**
 - 2. Les repas**
 - 3. Le coucher**
 - 4. Les temps libre**
 - 5. Discipline et sanctions**
- 4. L'équipe pédagogique**
 - 1. La journée type de l'animateur**
 - 2. Les réunions de l'équipe pédagogique**
 - 3. Les rôles de l'équipe pédagogique**
- 5. La sécurité**

DESCRIPTIF DU SEJOUR

1- La base de loisirs de Razisse

Le domaine de Razisse / Sérénac est une base de loisirs départementale et un centre de vacances pour les enfants. (Photos) Il dispose de 3 bases départementales :

- ✓ Environnementale et sportive
- ✓ Educatives
- ✓ Scientifique et artistique

La base de Razisse est située à 30km au sud d'Albi dans la région des monts d'Alban, au bord des rives du plan d'eau de Razisse.

Agrémentations : - Education Nationale : N° 81-00.04 (24 Avril 2009)

-Jeunesse et sport : N° 811830002 (24 Avril 2007)

- Coordonnées du lieu d'accueil

Adresse :
Base départementale de Razisse
Le barrage
81120 Mont-Roc

Téléphone :
05.63.55.72.09
Fax :
05.63.55.76.15
Mail :
base.departementale-razisse@cg81.fr

- Capacité d'accueil

La base de Razisse à une capacité d'hébergement de 92 places répartis en 18 chambres de 4-5 lits chacune. Chaque chambre est équipée de sanitaires complets. De plus, 50 places sous toiles fournies sont réparties en 9 bungalows aménagés et les sanitaires complets à part. La base à une capacité totale de 130 personnes dont le personnel (10 personnes).

- Equipements à disposition sur le site de Razisse

Sportifs :	1 rocher d'escalade
1 salle de jeu	1 plan d'eau
1 salle télé	1 Plusieurs circuits de randonnée
1 gymnase	1 Parcours accrobranche
1 terrain de basket extérieur	1 ferme équestre à proximité
1 terrain de foot	2 tables de tennis de table extérieures
2 cours de tennis	VTT

Pédagogique :

Magnétoscope

Caméscope

Télévision

Photocopieur

Lecteur DVD

Laboratoire d'analyse de l'eau

Jeux de société

Autres :

Véhicule à 9 places

2- Organisateur

Le séjour Natur'anim basket camp 81 est organisé par le comité départemental du Tarn de Basketball.

- Coordonnées

Adresse :

Comité du Tarn de Basketball

Maison des comités sportifs

148 Avenue Dembourg

81000 Albi

Téléphone :

05.63.46.30.10

Fax :

05.63.46.30.20

Mail :

cd81@basket81.fr**3- Le public**

Ce séjour s'adresse à des enfants âgés de 9 à 16 ans, mixte. Il est prévu pour un groupe de 60 enfants étant licencié dans un club de basket ou non licencié.

4- La durée et dates du séjour

Le séjour organisé par le comité départemental du Tarn à la base de Razisse est prévu du 01 Juillet 2023 au 15 Juillet 2023. La durée est de 2 fois : 8 jours et 7 nuits en pension complète, avec deux heures d'activités par jours pendant 6 jours.

5- Activités proposées

La base de Razisse propose ces activités mais reste à dominante basket.

Course d'orientation	VTT	Kayak	Tir à l'arc	Accro- branche	Au choix
-------------------------	-----	-------	-------------	-------------------	----------

6- Matériel

Tout le matériel pédagogique est mis à notre disposition par le comité départemental du Tarn de Basketball.

7- L'équipe d'animation

L'équipe est composée de :

Direction :

Dorian MALPHETTES

DESJEPS Management de structures sportives

Équipe d'animation :

NOM	Fonction	Sexe	Diplôme
Dorian MALPHETTES	Directeur	MASCULIN	DESJEPS
Ludovic ALBERT	Animateur	MASCULIN	Licence APA
Celia ROUSSILLON	Animatrice	FEMININ	L3
Victor BATTEUX	Animateur	MASCULIN	BAFA
Malcolm RALECHE	Animateur	MASCULIN	
Samuel LEBRUN	Animateur	MASCULIN	L2
Pauline ACQUIER	Animateur	FEMININ	Médecin
Célia FATHI	Animatrice	FEMININ	BAFA
Morgane ACQUIER	Infirmière	FEMININ	IDE
Nidhal BOUZAIANI	Animateur	MASCULIN	
Pauline CAYROU	Animatrice	FEMININ	BPJEPS
Jeison TRINIDAD	Animateur	MASCULIN	BPJEPS
Lucas BRENAC	Animateur	MASCULIN	L3
Alan ADEMAR	Animateur	MASCULIN	

Assistante sanitaire :

Morgane ACQUIER

IDE

PROJET EDUCATIF

1. Finalité Educative

La finalité principale de ce séjour est de favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chacun et sa socialisation. Ceci en facilitant sa capacité d'initiative, de créativité et sa prise de responsabilité, dans un milieu idéal sous des aspects ludiques, civiques et sportifs.

2. Objectifs pédagogiques

Développement de la socialisation et de l'autonomie :

- Favoriser la prise de décision
- Favoriser la prise de responsabilité

Développement des comportements civiques :

- Respect de l'environnement et des locaux
- Respect de soi et des autres
- Respect des règles élémentaires de la politesse
- Apprendre à vivre en collectivité
- Respecter les règles de vie en collectivité et du sport

Faciliter l'épanouissement personnel et l'expression des capacités physiques et intellectuelles

- Favoriser l'autonomie des enfants
- Développer l'esprit critique
- Apprendre à se découvrir à travers différentes activités
- Apprendre à se réaliser et le dépassement de soi

FONCTIONNEMENT

1. L'accueil

L'arrivée des enfants est prévue le samedi 01 et le samedi 15 Juillet à 17h30. L'équipe pédagogique sera présente dès 09h30, pour préparer la réception des stagiaires.

Lors de l'arrivée des enfants, l'adjoint pointera les inscriptions avec l'aide d'un animateur qui recueillera les documents administratifs.

La responsable sanitaire sera chargée de lister les recommandations médicamenteuses et alimentaires, des parents.

Les animateurs inviteront parents et stagiaires à patienter dans la salle de réunion, afin de présenter le planning de la semaine.

Nous clôturons la réunion par la répartition des chambres et des groupes d'activités et la visite du site en présence des parents et des enfants. Après le départ des parents, les enfants iront s'installer leurs chambres avant que nous commençons les jeux de présentation.

2. L'emploi du temps

Horaire	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h-9h		Lever + Petit Déjeuner	Lever + Petit Déjeuner	Lever + Petit Déjeuner	Lever + Petit Déjeuner	Lever + Petit Déjeuner	Lever + Petit Déjeuner	Lever
9h-10h		Basket	Basket	Basket	Basket	Basket	Basket	Petit déjeuner
10h - 11h								Rangement des chambres
11h-12h								Départ des stagiaires
12h-13h		Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	
13h-14h	Arrivée des stagiaires	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	
14h-15h	Réunion d'accueil Répartition des chambres + Groupes activité Découverte du site Installation des chambres	Course d'orientation Gp1 + Jeux Gp2	VTT Gp1 + Jeux Gp2	Kayak Gp2 + Jeux Gp1	Tir à l'arc Gp1 + Jeux Gp2	Accrobranche Gp2 + Jeux Gp1	Basket	
15h-16h								
16h-17h		Course d'orientation Gp2 + Jeux Gp1	VTT Gp2 + Jeux Gp1	Kayak Gp1 + Jeux Gp2	Tir à l'arc Gp2 + jeux Gp1	Accrobranche Gp1 + jeux Gp2	Basket	
17h-18h								
18h-19h	Jeux de présentation	Temps libre + appel parents	Temps Libre + appel parents	Temps libre + appel parents	Temps libre + appel parents	Temps Libre + appel parents	Temps Libre + appel parents	

19h-20h	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	
20h-21h	Basket	Basket	Basket	Basket	Douche + Soirée Jeux de société	Basket	Douche + Préparation soirée	
21h-22h							Veillé	
22h-23h	Douche + Coucher	Douche + Coucher	Douche + Coucher	Douche + Coucher	Coucher	Douche + Coucher		

3. La vie du camp

1. Le petit déjeuner

Les animateurs du matin (1 fille + 1 garçon) réveillent les enfants entre 8h00 et 8h30. Ils veillent à faire respecter le silence le temps que tous les enfants se réveillent. Ensuite, ils les dirigent vers le réfectoire pour prendre le petit déjeuner en compagnie de tous les animateurs.

Après le petit déjeuner, les enfants repartiront dans leur chambre pour finir leur toilette. Ils en profiteront pour ranger et faire leur lit ainsi que finir de préparer leurs affaires pour la journée.

2. Les repas

Le service des repas du samedi soir au vendredi soir auront lieu de 12h00 à 13h00 et de 19h00 à 20h00. Les enfants se placeront à la table qu'ils souhaitent mais nous nous réservons le droit de refuser des placements pour le bon fonctionnement du repas. De plus, un responsable de table sera nommé pour assurer le bon déroulement du repas. L'équipe pédagogique sera à une table à part mais placée de façon à surveiller toutes les tables. Ceci permettra :

- Aux enfants de discuter ensemble et favoriser les échanges
- La prise de responsabilité
- De veiller à ce que tout soit mis en bout de table à la fin du repas
- De veiller au calme lors du repas

A chaque repas, un groupe d'enfant sera chargé de débarrasser les tables et de les nettoyer.

Quelques règles de fonctionnement sont, cependant, incontournables :

- Obligatoire de se laver les mains avant le repas
- Ne pas se déplacer de table en table
- Ne pas s'exprimer en criant ou en parlant plus fort que les autres
- Goûter à tout sauf si un enfant n'aime vraiment pas, ne pas le forcer à manger
- S'il manque quelque chose sur la table c'est le responsable de table qui s'occupe de demander au personnel de service
- Faire attention au régime alimentaire et aux allergies des enfants

3. Le coucher

Les animateurs du soir (1 fille + 1 garçon) veilleront à coucher les enfants dans le calme en évitant les vas et viens dans les chambres, ainsi qu'au brossage de dent avant que l'enfant se mette au lit.

Une fois toute les lumières éteintes, les animateurs responsables du coucher, restent dans le dortoir par sécurité.

4. Les temps libres

Deux temps libres seront proposés aux enfants au cours de la journée. Ces temps libres sont des moments au cours desquels l'enfant sera en autonomie et pourra laisser libre cours à ses envies et besoins. Sous la bienveillance et la vigilance des animateurs qui seront à leur écoute s'ils le désirent.

5. Discipline et Sanctions

Les animateurs ainsi que les enfants s'engageront à respecter et faire respecter le règlement qui sera présenté en début de séjour. Tout comportement ambigu, atteinte à la sécurité physique ou morale d'un enfant, d'un membre de l'équipe d'animation, ou d'un membre de l'équipe de Direction, ou le non-respect d'une règle donnée par le directeur pourra être sanctionné soit :

- d'un avertissement oral,
- d'un avertissement écrit,
- d'un renvoi immédiat,
- d'un rapport adressé au service jeunesse de la DDCS selon la gravité.

4. L'équipe pédagogique

Les relations entre les animateurs doivent être basées sur une confiance mutuelle, le respect et l'entraide.

Tous les animateurs auront le même statut au sein du camp et de ce fait personne n'est dispensé de mettre en œuvre les décisions prises en réunion par l'équipe pédagogique. Chacun est responsable, pour ne pas mettre en péril les relations avec ses collègues et le bon fonctionnement de l'équipe, de gérer son sommeil et ses temps libres afin de garantir une bonne cohésion et éviter toutes tensions conflictuelles.

1. La journée type de l'animateur

HEURES	ACTIVITES
7H30	Réveil
8H-8H30	Lever
8H30-9H	Petit déjeuner
9H-9H30	La Toilette
9H30-12H	Basket
12H15-13H15	Déjeuner
13H15-14H	Temps libre
14H-18H	Activités principales et secondaires
18H-19H	Temps libre
19H-20H	Dîner
20h-22H	Basket
22H-22H30	Douche et coucher
23H	Réunion

2. Les réunions de l'équipe pédagogique

Les réunions auront lieu après le coucher des enfants à 23h00, dans la salle de réunion. La direction ainsi que toute l'équipe pédagogique doivent y participer. Elles porteront sur les points suivant :

- Récapitulatif de la journée
- Préparation du lendemain (activité et emploi du temps de chacun)
- Réajustement possible et remédiation aux problèmes rencontrés
- Questions diverses

3. Les rôles de l'équipe pédagogique

Le directeur :

Titulaire du DESJEPS DJS, le directeur a la responsabilité totale du séjour, c'est-à-dire des personnes, de l'organisation générale du séjour, des locaux et du matériel.

Le directeur a un statut qui lui permet d'intervenir à tout moment auprès de l'ensemble du personnel et des enfants en cas de difficulté ressentie.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants, de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

Sur un plan administratif, il a en charge la gestion quotidienne du séjour (administrative, financière et matérielle) et a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires. Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur adjoint.

Les animateurs :

Les animateurs se doivent d'être exemplaire et mettre en œuvre ce qu'ils demandent aux enfants car ceux-ci imitent les adultes et cherchent à s'identifier à eux. Ils sont les garant de l'accomplissement du projet pédagogique en relation avec le projet éducatif du comité lors de ce séjour spécifique.

Ils sont, en outre, responsable :

- des enfants sur les temps d'activités comme les temps libres
- de leur sécurité physique et morale
- de construire des relations individuelles et ou collectives avec les enfants
- de favoriser la réalisation de leurs projets personnels en proposant des activités quotidiennes adaptés à leurs besoins en tenant compte de leurs envies
- des activités de la préparation au rangement en prenant compte des règles de sécurités liées à l'activité proposée

Les animateurs aident à l'accueil et à la communication entre les enfants, les parents et les membres de l'équipe d'encadrement.

De plus, ils feront part au responsable sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée, même insignifiants.

Ils participent tous à la réunion de l'équipe pédagogique du soir.

Le responsable sanitaire :

Titulaire du diplôme d'infirmière, la responsable sanitaire dispose d'une infirmerie pour assurer les soins et les suivis de traitements, tout au long du stage. Elle prendra connaissance des informations contenues dans les fiches sanitaires et fera le point avec toute l'équipe d'encadrement. Elle sera présente toute la semaine, afin de d'assurer une permanence.

Elle fait partie intégrante de l'équipe éducative et veille à ce que les enfants aient une bonne hygiène de vie :

- Douche et toilette quotidienne obligatoire
- Des vêtements propres sur eux
- Rangement des affaires et séparation des vêtements propres et sales
- Affaires de toilettes et chambres aérées
- Etats de fatigue des enfants et du personnel
- Le bon déroulement et l'équilibre des repas

Elle est le lien entre l'équipe éducative, les parents, les enfants et les médecins, pharmacie et hôpitaux si besoin. Elle sera un soutien moral et affectif pour les enfants.

Elle est responsable de la pharmacie du centre et mettra à jour les fiches sanitaires afin de les faire signer en fin de stage pour le directeur.

De plus, Elle tiendra à jour rigoureusement, le cahier d'infirmerie et fera le récapitulatif de la journée aux réunions du soir.

5. La sécurité

Quelques rappels de sécurité :

- Lors d'une sortie, la surveillance est nominative.
- Il est impératif de connaître les plans d'évacuation d'un bâtiment.
- Prendre le temps pour connaître les types et les emplacements des extincteurs.
- Une sortie de secours ne doit jamais être encombrée.
- En cas d'administration de soins, toute intervention doit être notée dans le cahier prévu à cet effet, puis un suivi doit être assuré au cours de la journée. En cas de problème, prévenir le directeur.
- En cas de chute, ne jamais relever l'enfant, le laisser faire et lui poser des questions pour s'assurer qu'il n'y a pas d'éventuelles commotions.
- L'animateur doit savoir à chaque instant où se trouvent les enfants dont il a la responsabilité (et ce même sur un jeu de cache).
- Lors de grands jeux ou d'activités nécessitant un espace considérable, il est impératif de délimiter la zone de jeux et de la faire respecter.

L'animateur garantit la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. C'est pourquoi il doit être vigilant au vocabulaire employé par les enfants, mais aussi au sien. Tout le monde doit œuvrer pour garantir ce principe jusqu'à la dernière minute du séjour. L'organisation générale du centre découle de cette volonté de sécurité.

L'équipe d'animation prendra en considération, lors de la préparation des journées, les caractéristiques de la tranche d'âges où elle évolue. Il ne s'agit pas de rendre des enfants

fatigués, mais heureux de leur séjour. L'ensemble de l'encadrement, et plus particulièrement le directeur, doit savoir à tout moment où se trouvent les groupes et ce qu'ils font.

Chaque sortie est l'occasion pour l'enfant de découvrir de nouvelles choses. Cela dit, l'animateur est le garant du bon déroulement de celle-ci. Il ne doit pas hésiter à prendre le temps de vérifier que tout le monde est présent et que chaque enfant avance à son rythme. L'énoncé de la conduite à avoir en cas d'incendie (connaissance des plans, fléchages et lieu de rendez-vous) devra être fait en début de séjour. Un exercice d'évacuation sera effectué au début du séjour.

Il est rappelé que la mixité au couchage est interdite. L'équipe d'animation devra assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Il est évidemment strictement interdit de fumer pour tous les enfants. Il est également interdit de fumer pour l'ensemble du personnel pédagogique devant les enfants. La drogue et l'alcool ne sont pas autorisés sur le centre. Ces manquements peuvent engendrer des sanctions.